



## **AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**



Département des Alpes-Maritimes  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

Service Urbanisme et Foncier

**OBJET : AFFICHAGE – AVIS AU PUBLIC**  
Enquête publique unique Révision Générale du PLU/Création de 2 PDA

### **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de la Commune de Biot, atteste par la présente, que l'Avis d'Enquête Publique unique relatif aux projets de Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme et de création de deux Périmètres Délimités des Abords, a été affiché les 28 et 29 avril 2025, en Mairie, en Mairie Annexe, aux Services Techniques, aux lieux habituels d'affichage, ainsi que sur le site internet de la ville de Biot.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Biot, le 07 mai 2025

Le Maire,



Jean-Pierre DERMIT  
Conseiller Départemental  
Vice-président de la CASA

## Affichage sur le terrain :

### Complexe sportif Pierre OPERTO



### Intersection route de la Mer/chemin du Val de Pome



### Intersection route de la Mer/chemin des Près



### Rond-point de la Romaine



### Ecole de Moulin Neuf

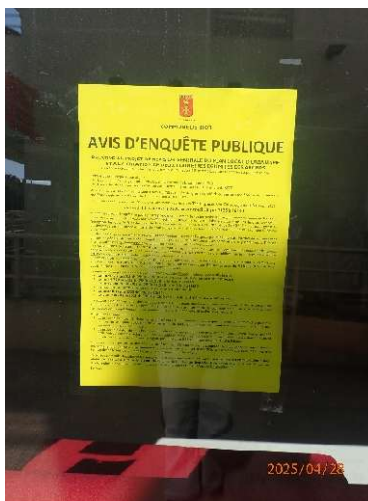




Ecole Eugène Olivari



Mairie annexe



Boulevard de la Source



Arrêt de bus Vallée Verte





Intersection RD4/chemin de Saint-Julien



Intersection RD4/chemin des Issarts



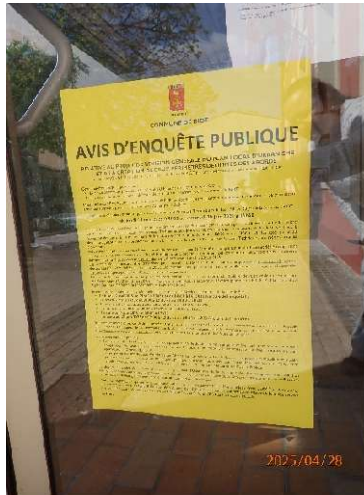
Intersection RD4/chemin des Soullières



Agence postale communale



Ecole des Arts et de la Culture



Mairie principale

Arrêt de bus Village



Parking Saint-Jean





Intersection route de la Mer/chemin des Cabots

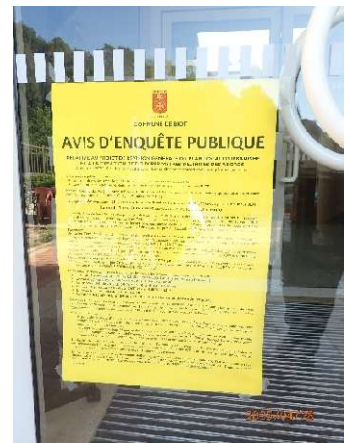


Arrêt de Bus de la Beaume

Parking des services techniques



Locaux des services techniques





Enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biot et de la création de 2 Périèmes Délimités des Abords (PDA)

BIOT PRATIQUE | BIOT À DÉCOUVRIR | BIOT À LIRE | CONTACT

AGENDA VOTRE MAIRIE CADRE DE VIE CULTURE ÉDUCATION SPORT SANTÉ / SOLIDARITÉ SÉCURITÉ

À la une En ce moment

## Enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biot et de la création de 2 Périèmes Délimités des Abords (PDA)

Par arrêté n°AM/2025/119 en date du 10 avril 2025, le Maire de Biot a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biot et de la création de 2 Périèmes Délimités des Abords (PDA).

Cette enquête se déroulera du **lundi 19 mai 2025 à 09h00 au vendredi 20 juin 2025 à 16h30**.

Le dossier d'enquête publique unique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- En version papier dans les locaux des Services Techniques, 700 avenue du Jeu de la Beaume à Biot ;
- En version dématérialisée sur le site internet dédié à l'adresse internet suivante : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> et sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des Services Techniques.

Les observations pourront être consignées :

- Sur le registre papier mis à disposition dans les locaux des Services Techniques, 700 avenue du Jeu de la Beaume à Biot,
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> ;
- Par mail à l'adresse dédiée : [enquete-publique-plu-biot@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-plu-biot@registre-dematerialise.fr) ;
- Par courrier postal à : Monsieur le commissaire enquêteur, Révision générale du PLU/PDA, Mairie de Biot-Sophia Antipolis, CS 90339, 06906 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX (devra parvenir au commissaire enquêteur avant 16h30 le 20 juin 2025).

A savoir : les contributions numériques (déposées sur le registre dématérialisé ou envoyées par mail) seront publiées sur le registre dématérialisé. Les contributions manuscrites (déposées sur le registre papier, envoyées par courrier ou recueillies lors des permanences du commissaire enquêteur) ne seront pas publiées sur le registre dématérialisé.

**TÉLÉALERTE**

Inscrivez-vous à la téléalerte

**À NOTER**

Taper ici pour rechercher

21°C Ensoleillé

15:30 29/04/2025

PLU - Biot

AGENDA VOTRE MAIRIE CADRE DE VIE CULTURE ÉDUCATION SPORT SANTÉ / SOLIDARITÉ SÉCURITÉ

Le projet de PLU arrêté est transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées qui auront 3 mois pour émettre un avis.

Par arrêté n°AM/2025/119 en date du 10 avril 2025, le Maire de Biot a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biot et de la création de 2 Périèmes Délimités des Abords (PDA).

Cette enquête se déroulera du **lundi 19 mai 2025 à 09h00 au vendredi 20 juin 2025 à 16h30**.

Le dossier d'enquête publique unique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- En version papier dans les locaux des Services Techniques, 700 avenue du Jeu de la Beaume à Biot ;
- En version dématérialisée sur le site internet dédié à l'adresse internet suivante : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> et sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des Services Techniques.

Les observations pourront être consignées :

- Sur le registre papier mis à disposition dans les locaux des Services Techniques, 700 avenue du Jeu de la Beaume à Biot,
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> ;
- Par mail à l'adresse dédiée : [enquete-publique-plu-biot@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-plu-biot@registre-dematerialise.fr) ;
- Par courrier postal à : Monsieur le commissaire enquêteur, Révision générale du PLU/PDA, Mairie de Biot-Sophia Antipolis, CS 90339, 06906 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX (devra parvenir au commissaire enquêteur avant 16h30 le 20 juin 2025).

A savoir : les contributions numériques (déposées sur le registre dématérialisé ou envoyées par mail) seront publiées sur le registre dématérialisé. Les contributions manuscrites (déposées sur le registre papier, envoyées par courrier ou recueillies lors des permanences du commissaire enquêteur) ne seront pas publiées sur le registre dématérialisé.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Gérard RENAUD, recevra le public dans les locaux des Services Techniques de la ville de Biot :

- Le lundi 19 mai 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (ouverture de l'enquête) ;
- Le mardi 27 mai 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;
- Le mercredi 04 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;
- Le jeudi 12 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;
- Le samedi 14 juin 2025 de 09h00 à 12h30 ;
- Le vendredi 20 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (clôture de l'enquête).

L'enquête sera close le vendredi 20 juin à 16h30.

Document(s) à télécharger :

[AM 2025\\_119 Ouverture de l'enquête unique relative au projet de révision générale du PLU et de la création de 2 PDA1 - Bagueot de représentation 489 PLU](#)

[Avis d'Enquête Publique](#)

**TÉLÉALERTE**

Inscrivez-vous à la téléalerte

**À NOTER**

17:09 30/04/2025